POLITIQUE

ENGAGER LES CANDIDATS EN FAVEUR D'UN RIC LOCAL

OISE Une charte de bonne gouvernance va être soumise aux listes qui se présentent aux municipales. Une initiative prise par la Ligue citoyenne, association issue du mouvement des Gilets jaunes.

15 et 22 mars
MUNICIPALES
2020

La charte, élaborée par la Ligue citoyenne, devrait être soumise à un maximum de candidats qui se présentent pour les élections municipales dans l'Oise.

Prendront-ils le risque de la démocratie ? Les candidats qui vont disputer le prochain scrutin, les municipales des 15 et 22 mars, vont se voir proposer de nouvelles règles de gouvernance : organiser des débats, faire des citoyens des co-acteurs de la vie de la commune, établir une **règle verte**, agir dans la transparence… et surtout, instaurer un référendum d'initiative citoyenne (RIC) sur proposition de 10 % des citoyens de la commune.

Ces nouveaux principes sont les grandes lignes d'une charte élaborée par la Ligue citoyenne 60, une toute nouvelle association née en novembre. « *Comme il existe une Ligue des droits de l'Homme qui défend les droits de l'homme, la Ligue citoyenne se propose de défendre les droits des citoyens* », résume Vincent Leduc, qui vient d'en prendre la présidence. « *À ce jour, il existe six associations. L'objectif est d'en créer une dans chacun des 101 départements de France et de lancer une fédération.* »

> « *La prochaine échéance électorale décidera si nous continuons comme avant, ou si l'on change d'orientation. Tels sont les enjeux des municipales de 2020* »
>
> **Vincent Leduc, président de la Ligue citoyenne 60**

Une démarche issue directement du mouvement des Gilets jaunes. Ainsi Hervé, Rémy ou Claudie, quelques figures du rond-point du Bois de Lihus, un lieu de ralliement du mouvement dans l'Oise, se sont retrouvées pour animer une première réunion publique. Celle-ci s'est tenue la semaine dernière à Moyvillers, près d'Estrées-Saint-Denis, afin de tenter de convaincre les citoyens que la politique pourrait se faire autrement.

« NOUS ALLONS DÉMARCHER UN MAXIMUM DE LISTES »

« *Quel est le profil le plus répandu dans les 679 communes du département ? Le maire est maire depuis 20 ans, il a pu être adjoint au maire précédent durant 5 ou 10 ans de plus. C'est un notable, un agriculteur, un médecin ou un élu depuis tant d'années qu'il s'est imposé… et il s'est entouré d'une équipe municipale qui va le soutenir quoiqu'il fasse, la plupart du temps sans débat pour se faciliter la tâche. La prochaine échéance électorale décidera si nous continuons comme avant, ou si l'on change d'orientation. Tels sont les enjeux des municipales de 2020* », clarifie Vincent Leduc.

La charte a déjà été soumise à des candidats qui se présentent à Beauvais et ont accepté de l'étudier. « *Nous allons démarcher un maximum de listes* », promet Hervé. D'emblée, Vanessa, en contact avec une liste citoyenne à Montpellier, s'interroge sur la portée d'une telle mesure : « *La charte aura-t-elle un poids contraignant ?* »

Ses promoteurs sont convaincus que leur document n'aura pas qu'un poids symbolique. Dans le public, un dénommé Zézé est loin de partager cet optimisme : « *Si je vais dans ma commune, que le candidat signe, mais qu'une fois maire, il ne respecte pas ses engagements. Qu'est-ce qui se passe ? Rien. La charte, c'est juste un bout de papier.* »

Une question d'honneur, veulent croire les membres de Ligue citoyenne. « *C'est une ultime tentative, sinon c'est la révolution* », reconnaît Vincent Leduc, qui partage avec le public la même défiance à l'égard du politique. Pour autant, lui et ses complices lorgnent sur de nouvelles pratiques de démocratie participative, comme celles mises en œuvre à Saillans. Dans cette commune de la Drôme, un groupe d'habitants a décidé de se prendre en main et de présenter une liste participative collégiale aux élections municipales. ■ MARIELLE MARTINEZ

QUELQUES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

La Ligue citoyenne 60 propose aux candidats aux élections municipales de signer une charte citoyenne d'engagement. Celle-ci comporte de nombreux points que les futurs élus promettent ainsi de respecter.

- **Inviter** les citoyens de la commune à renouer avec leur rôle politique et civique, les aider à reprendre la parole, les informer, organiser des débats, tout mettre en œuvre pour que les habitants soient des co-acteurs de la vie de la commune, construire ensemble une nouvelle politique locale.
- **Constituer** une liste représentative de la population (âge, sexe, statut socioprofessionnel, situation, quartier…)
- **Ouvrir** le conseil municipal, appeler les habitants à y assister, les informer de l'ordre du jour suffisamment à l'avance pour que ceux qui le souhaitent aient le temps de s'informer en amont sur les sujets traités. Leur donner la parole. Mettre à disposition un affichage libre.
- **Assurer** la transparence du budget, des délibérations et généraliser l'information et la communication entre les élus et les habitants.
- **Instaurer** un RIC local sur proposition de 10 % des citoyens de la commune ; avoir recours le plus souvent possible au référendum communal.
- **Établir** une règle verte : réaliser un audit sur l'état de pollution de la commune et des analyses sur l'état de contamination des habitants ; protéger les espaces naturels, préserver la faune et la flore, revégétaliser ; faire passer la cantine en bio ; planter des arbres fruitiers au lieu de variétés non productives ; proposer des jardins partagés sur les terrains sains et disponibles dans la commune ; instaurer une zone de sécurité sans chimie autour du village.
- **Favoriser** les associations, le développement du monde associatif et les projets d'ordre culturel.
- **Généraliser** le principe des commissions et inviter les habitants à y entrer. ■